

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action Royaliste

Cible

Panneau...

Emmanuel Macron ne recule devant rien. Parfois cela prend même des proportions grotesques comme cet amendement qui va permettre aux communes qui n'en avaient jusqu'alors pas le droit, de se couvrir de panneaux publicitaires. Imaginez Gordes ou Rocamadour défigurées par la pub pour Mc Do ! Rien ne doit freiner la libre entreprise et nombre de petites bourgades, saignées à blanc par les coupes budgétaires, n'auront peut-être pas d'autre choix.

Heureusement Ségolène Royal est intervenue et a dit un grand niet au projet. Ouf ! Cela sera-t-il pour autant suffisant ? Pas sûr que le ludion libéral ne finisse pas par emporter le morceau. Qu'importe la laideur infligée aux autres lorsqu'on ne l'a pas sous les yeux !

Tout doit être envisagé pour créer de l'activité. Quel qu'en soit le prix, sans trop s'arrêter à des considérations de bon sens ou de simple morale.

Un petit conseil à Emmanuel Macron : puisque l'on est dans le grand n'importe quoi, pourquoi ne pas réintroduire la roue et la question ? Cela créerait au moins des emplois de bourreaux. Non !

Portugal

Un roi

pourquoi pas ?

Chine

L'année
du Singe de feu

p. 4

Russie

Isaac
Babel

p. 10

Empire jaune en péril ?

Les récentes déconvenues qui ont affecté les bourses chinoises ont déclenché un vent de panique chez tous ceux pour qui la croissance chinoise est l'une des fameuses « planètes » dont l'alignement doperait la croissance mondiale. Cet événement permet de s'arrêter plus précisément sur la situation du pays.

D'abord ce qui menace le développement de l'Empire du Milieu. À commencer par la géographie. Pays immense, il est placé à l'un des pires endroits concevables, là où la nature est la plus remuante et souvent la plus cruelle. Tremblements de terre, glissements de terrains, pluies diluviennes et inondations. Chaque année la Chine est en butte aux colères de la nature, à tel point que pour la seule année 2014 le coût des catastrophes naturelles se monte à quelques 23 milliards d'euros. Les modifications du climat ne vont pas améliorer les choses.

À la nature s'ajoutent les conséquences néfastes du développement économique dans un pays où ordre et désordre s'affrontent. Seulement 10 % des villes se plient aux normes sanitaires concernant la qualité de l'air et Pékin est devenue à ce point irrespirable que les autorités ont été contraintes de prendre des mesures drastiques concernant tant la circulation anarchique que la fermeture de sites industriels qui pourrissaient l'air ambiant. S'est même créé un marché florissant pour des bombes d'air frais pris dans les Rocheuses canadiennes... Les soucis ne se cantonnent pas à la respiration, des pollutions de toutes sortes se développent.

Après la nature, la population. D'abord la démographie, qui avec cent-vingt hommes pour cent femmes, pose des questions sur le futur. En outre, et à l'heure actuelle, la part de la population active atteint 70 % du total, proportion énorme. Toutefois, ce simple fait porte en lui les difficultés à venir puisque cette population est vieillissante et, en 2050, 300 millions de Chinois seront des retraités. Leur couverture sociale risque d'être problématique. Du nombre passons aux structures familiales qui pèsent sur la vie des plus jeunes et des femmes, éminemment défavorisés et supportant de moins en moins la situation qui leur est faite.



Ensuite, la structure même d'un pays qui manque d'unité à la fois législative, humaine et linguistique. Seule la moitié des Chinois parle le mandarin. Des régions, extrêmement puissantes économiquement pourraient connaître des phénomènes centrifuges puisqu'au moins huit sur dix-sept sont de tailles internationales et pourraient s'en tirer sans le recours à un État central.

La corruption est à mettre au rang des problèmes puisque l'édifice entier est vermoulu, de la tête au pied et il devient bien compliqué de lutter contre le phénomène lorsque l'on sait que des corrompus doivent empêcher de nuire d'autres corrompus. Le président chinois lui-même

a dû se résoudre à restreindre le champ de sa lutte contre le fléau, réservant les punitions à ceux qui peuvent se présenter comme des ennemis. Au point d'ailleurs que nombre des membres des nouvelles classes riches possèdent des visas de longue durée, surtout américains, et pourraient donc faire défection d'un moment à l'autre sous la menace de possibles sanctions.

Ce dernier élément et d'autre encore font peser un doute sur la réalité des chiffres économiques du pays, puisqu'a été hérité du temps des plans, une fâcheuse tendance à mentir. À tel point que les autorités n'ont qu'un seul vrai moyen de savoir la vérité : se fonder sur la consommation d'électricité, seule à même d'être un indicateur fiable. Aussi ne sait-on pas grand chose de la réalité de la croissance chinoise, on peut simplement dire qu'elle ralentit puisque, notamment, les exportations ont reculé de 8,3 % pour l'année 2014.

En crise la Chine ? Certes mais si la situation actuelle et son évolution probable font peser une menace bien réelle sur le fragile compromis politique qui prévaut depuis les années 80 - pas de liberté politique mais une hausse constante du niveau de vie - il n'en demeure pas moins que le pays a des atouts parfaitement solides.

Si l'on suit l'opinion de Jean-Luc Domenach (1) : « Les Chinois ont une capacité d'ordre aussi grande que leur capacité de désordre. La Chine est une entreprise renouvelée en permanence, car elle est en permanence menacée par le chaos. Mais elle est probablement le seul pays au monde qui ne disparaîtra jamais complètement. Pour l'éviter, elle fera encore appel à sa merveilleuse main-d'œuvre. Et elle se remettra au boulot, comme elle le fait si bien depuis des lustres. »

Charles GUÉMÉNÉ

(1) Cité dans l'excellent numéro *Le 1*, n°91 du mercredi 27 janvier 2016.

SOMMAIRE

P 1 : Cible : Panneau... - P 2 : Chine : Empire jaune en péril ? - P 3 : Front national : Conflit sur la ligne - P 3 : Écho des revues : En mer de Chine - P 4 : Matières premières : Fin de cycle - P 5 : Iran : Calife à Bagdad - P 5 : Brèves : Australie, Russie, Ouganda, Espagne - P 6-7 : Portugal : Dom Duarte III, duc de Bragance - P 8 : Manichéisme : L'ère des ténèbres - P 9 : Idées : Une violence légitime - P 10 : Littérature russe : En mémoire d'Isaac Babel - P 11 : Famille de France - Les Mercredis de la NAR - La nation et l'universel - Galette des rois - P 12 : Édito par Bertrand Renouvin : L'inclusion laïque

Conflit sur la ligne

À la faveur des élections départementales, européennes et régionales, les vedettes du Front ont occupé le devant de la scène médiatique à tel point que beaucoup ont cru à une irrésistible ascension. Mais...

Mais le deuxième tour des régionales a rappelé une vieille vérité : le Front national repousse plus qu'il ne séduit et, faute d'alliance, il ne pourra pas participer au pouvoir ni même disposer d'un nombre suffisant de députés pour peser sur la représentation nationale.

Cependant, le parti offre des possibilités de carrières locales qui ouvrent maints appétits. Dès lors, certains cadres frontistes souhaitent élargir ces possibilités par des aménagements de ligne permettant de séduire l'électorat de la droite classique et certains de ses élus. D'où le renforcement d'une tendance représentée notamment par Louis Aliot, le compagnon de Marine Le Pen, et par Marion Maréchal-Le Pen. Faute de textes théoriques, il est difficile de se faire une idée exacte des débats internes mais, sur fond de xénophobie, il est possible de repérer deux tendances :

Les « sudistes » mêlent les thèmes des identitaires, de l'extrême droite catholique et du libéralisme économique (défense des petits commerçants et des petits patrons) et réclament plus ou moins clairement un abandon de la campagne contre l'euro.

Les « nordistes », autour de Florian Philippot, insistent sur le rôle de l'État, développent des thématiques « sociales » plus que « sociétales » et militent pour la sortie de l'euro.

Comme tout chef de grand parti, Marine Le Pen s'est toujours maintenue en surplomb des deux tendances afin de garder tous ses cadres - le parti en est pauvre - et de séduire le maximum d'électeurs. Les deux tendances ont accepté cet équilibre jusqu'aux régionales mais la pression des « sudistes » est devenue trop forte pour que Marine Le Pen étouffe les divergences. L'élection présidentielle se rapproche et la présidente - incontestée - du Front national doit empêcher que le débat interne ne se transforme en une guerre de clans.

Les divergences tactiques peuvent, comme dans les autres partis, être masqués par les éléments de langage fabriqués par les communicants afin que le Front national reste un parti attrape-tout. Mais les habiletés langagières et les motions chèvre-chou ne pourront pas cacher le casse-tête stratégique du Front : une progression décisive ne peut se faire que sur les ruines de la droite classique, or celle-ci n'a pas éclaté et le Front sert de marchepied aux « républicains » et aux « socialistes ». Sur les programmes libéraux ou ultra-libéraux, la droite et la gauche s'affronteront au premier tour pour que François Hollande ou Nicolas Sarkozy, voire Alain Juppé, devienne le champion de la bataille contre l'extrême droite au second tour.

Après 2017, beaucoup d'électeurs frontistes risquent d'abandonner le marchepied...

Sylvie FERNOY

En mer de Chine

Dans *Diplomatie*, qui consacre un substantiel dossier au Japon, (1) Alexis Bautzmann attire l'attention dans son éditorial sur la mer de Chine : ses réserves de pétrole sont estimées à 213 milliards de barils, soit dix fois plus que celles des États-Unis, ses réserves de gaz (25 000 milliards de mètres cubes) sont équivalentes à celles du Qatar. « Mais surtout, la mer de Chine apparaît comme le pivot stratégique de l'économie mondiale, puisqu'elle concentre le tiers du commerce maritime mondial, soit approximativement trois fois le trafic du canal de Suez et six fois celui du Panama. En termes de fret, cette zone représente la moitié des volumes commerciaux de la Chine, du Japon et de la Corée du Sud, la moitié des transports mondiaux d'hydrocarbures et 85 % des pétroliers en provenance du Moyen-Orient. Un espace maritime qui, à lui seul, constitue 80 % des approvisionnements chinois en hydrocarbures. Cette voie d'eau représente donc pour Pékin une énorme fenêtre de vulnérabilité. D'où les revendications de souveraineté de la Chine sur près de 80 % de la surface de la mer de Chine méridionale. »

D'où une situation de *coexistence combattive* selon l'expression d'Henri Kissinger. La Chine aligne une impressionnante flotte de guerre - elle est au premier rang mondial pour les sous-marins d'attaque -, ses voisins ripostent et une course aux armements est engagée : le Vietnam s'est fait livrer six sous-marins russes, l'Australie veut se doter de huit à douze sous-marins supplémentaires, les Philippines vont augmenter de 25 % leur budget militaire. Le Japon n'est pas en reste.

Carto (2) souligne en effet le retour du Japon sur la scène militaire, en réponse à la posture offensive de la Chine, « en particulier autour de la question des îles Senkaku en mer de Chine orientale, revendiquées par Pékin et Taïwan, à proximité desquelles l'Armée populaire de libération a mené des incursions aériennes et maritimes répétées. Le Japon redéploie donc une partie de ses capacités dans cet espace, particulièrement dans l'archipel des Ryūkyū. Les forces d'autodéfense maritimes japonaises se dotent également de nouveaux matériels, notamment six sous-marins et sept destroyers ultra-modernes. » Tokyo a également mis en service un nouveau porte-hélicoptères de forte capacité et disposera d'un second bâtiment du même modèle, qui viendront s'ajouter aux cinq porte-hélicoptères déjà en service. L'archipel des Ryūkyū est hautement stratégique car il bloque l'accès de la Chine au Pacifique.

En mer de Chine, la détente n'est pas à l'ordre du jour. Il faut réviser sa géographie et garder l'œil sur les cartes - *Carto* est à cet égard un instrument précieux.

Jacques BLANGY

(1) *Diplomatie*, n° 78, janvier-février 2016. **Japon, vers un réveil de la puissance nippone ?**

(2) *Carto*, n° 33, janvier-février 2016.



Fin de cycle

Les matières premières ont vu leur cours s'effondrer depuis le mois de juin 2016. Cette année aucune matière première cotée sur les marchés n'échappe à la baisse à l'exception du riz, du cacao et de l'huile de palme.

La hausse du dollar a entraîné une diminution du pouvoir d'achat des autres États. La dépréciation surprise du renminbi a amplifié le phénomène. Il faut savoir que le plus gros consommateur de matières premières, notamment de métaux industriels, est la Chine. Avec un recul de la demande chinoise, les marchés sont saturés puisque comme l'exprime un responsable de la Deutsche Bank « À mesure que l'économie chinoise quitte son modèle de croissance fondé sur des investissements lourds, le taux de croissance de la demande va ralentir au cours des cinq ans à venir pour se rapprocher de celui des pays développés. Dans bien des cas, l'offre mondiale ne s'est pas encore adaptée à cette demande moins forte, et les prix sont largement en dessous du coût marginal. » Nous comprenons donc bien que le cours des matières premières est particulièrement lié à l'économie chinoise. Ainsi, la correction du marché d'action chinois a participé à faire chuter les tarifs des matières premières. De nombreuses inquiétudes sont attachées à la Chine : les actions ont connu une valorisation élevée, la croissance ralentit et les bénéfices des entreprises diminuent. Ainsi, elle eut recours, comme l'Union européenne, à un assouplissement quantitatif. Ce qui revient à repousser les problèmes sans les éliminer. Par conséquent la Chine réoriente son économie vers une consommation intérieure. Elle tend à consommer ce qu'elle produit elle-même.

L'énergie a accusé elle aussi une forte baisse de son cours. C'est pourquoi, elle a entraîné une chute du prix des denrées alimentaires. En effet, le coût de production des aliments est lié à 40 % au coût de l'énergie consommée pour le produire. Si

le prix de l'énergie baisse alors le coût de revient s'effondre lui aussi. Or, les tarifs qui s'effondrent sont symétriquement préjudiciables. Les bénéficiaires des producteurs sont coupés. Dans les sociétés rurales où l'agriculture a encore un rôle important à jouer, les fermiers produisent pour leur propre consommation et une petite partie est vendue sur les marchés. La situation est plus gênante dès lors qu'ils doivent vendre à perte afin de garantir le paiement de leurs dettes. Les producteurs américains ou même français ont les reins plus solides et peuvent assumer les fluctuations du marché, d'autant plus s'ils sont soutenus par



des États protecteurs alors que dans des États comme la Chine, les petits fermiers voient leur pouvoir d'achat diminuer, et donc leur consommation de produits industrialisés baisse également, entraînant des difficultés dans tous les secteurs d'activité. Cela s'ajoute à des conditions climatiques favorables qui ont permis une production importante. Évidemment, sont exclus de ce phénomène les produits luxueux qui ont leurs propres cours.

Nous ne sommes donc pas tous égaux devant l'effondrement des cours. Tout est lié directement ou non, à l'énergie. Puisque l'industrie chinoise produit moins, elle consomme moins d'énergie, puisque de nouvelles sources d'énergie comme le gaz de schiste pourraient permettre à de gros

consommateurs tels que les États Unis de moins dépendre de l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole (Opep), la demande est moins importante. Ces derniers souffrent d'ailleurs de la chute du baril. Goldman Sachs annonce que le prix du baril de pétrole pourrait tomber à 20 dollars cette année. Pour des États reposant uniquement sur leur production d'or noir, cela s'annonce catastrophique. Il est ainsi possible que l'Arabie séoudite soit contrainte d'imposer ses citoyens ou bien de vider les caisses qui s'étaient bien remplies lorsque le pétrole était au plus fort. Cela contribue à déstabiliser des économies déjà fragilisée par la crise économique, on pense alors au Venezuela dont la seule richesse est pétrolière. Des sociétés comme Total ou la Sonatrach ont décidé d'abandonner les travaux d'exploration du gaz de schiste, afin de maintenir des bénéfices suffisamment élevés pour contenter les actionnaires.

Il s'agit à présent de faire preuve de pragmatisme. L'avenir est très sombre pour les pays africains qui ne savent vivre sans exploiter leurs ressources fossiles et leur vente sur les marchés internationaux. N'est-ce pas là l'occasion pour eux de se remettre en question avant d'avoir vidé leurs mines et détruits leurs environnements ?

Quant aux pays développés, ils pourront revoir fleurir leur industrie. Les métaux ont perdu plus de 37 % de leur prix depuis 2011. Cela s'ajoute, comme nous l'avons dit à une chute du prix de l'énergie ce qui pourrait permettre d'investir dans de nouvelles industries.

Le marché des matières premières et ses fluctuations ne sont liées finalement qu'à l'éternelle problématique de l'offre et de la demande. Il est donc probable que la tendance actuelle se maintienne à la baisse avec l'arrivée sur le marché du géant iranien grâce à la levée des sanctions américaines.

Yvonne RICHTHOFEN

Calife à Bagdad

La République Islamique (d'Iran) se présente comme le seul véritable antidote à l'État Islamique (EI). Téhéran séduit Paris.

Fort de la signature de l'accord nucléaire et de la levée des sanctions, le président Hassan Rohani triomphe. Moins en Iran même où de nombreuses incertitudes pèsent sur le redressement économique et sur l'évolution politique intérieure qu'en Europe et spécialement en France. En France à cause des perspectives de contrats commerciaux (automobile, aéronautique, tourisme) mais au-delà dans sa dimension culturelle. La vitalité de la société civile iranienne est déjà bien connue dans les milieux littéraires et artistiques français. L'attrait de la langue et de la culture françaises en Iran n'est pas mort. Il faut cependant aller plus loin pour trouver les causes profondes d'un rapprochement décisif entre les deux pays. Celui-ci ne se produit pas en dépit de la culture musulmane mais précisément à cause de celle-ci. En effet, l'on a relevé avec une certaine satisfaction que le système de pouvoir iranien tel qu'il s'est organisé depuis bientôt quarante ans a réussi en dépit de tout à concilier conservatisme et réformisme. Après Mohammad Khatami et aujourd'hui Hassan Rohani, les élections législatives prévues le 26 février continuent d'opposer grossièrement les deux camps avec au bout du compte un équilibre subtil des pouvoirs.

Plus encore, la modalité de gouvernement propre au chiïsme instauré par les ayatollahs autorise sans la nommer une distinction sinon une sorte de séparation du religieux et du politique ou de la mosquée et de la société, inconnue en territoire sunnite où tout est mélangé. Il existe clairement en Iran aujourd'hui des espaces de vie politique et sociale indépendants du religieux.

Or, pour en revenir à l'actualité immédiate, l'existence d'un modèle alternatif pour l'organisation de l'Islam politique est utile dans la discussion - y compris en France. Très concrètement, elle est décisive dans l'action dirigée contre l'État Islamique (EI). Téhéran se pose comme l'ennemi numéro un de Daech. Depuis l'origine de l'Islam, le débat sur la succession du Prophète, c'est-à-dire le califat, est ce qui a divisé les Musulmans en sunnites et chiïtes ! Le califat abbasside à Bagdad pendant un demi-millénaire (750-

1258) avait permis une sorte de symbiose : à la grande période classique, le ton était donné par de nombreux docteurs en théologie iraniens - encore sunnites à l'époque - ; pendant plus d'un siècle ensuite le pouvoir réel qui appartenait aux grands vizirs fut exercé par des chiïtes de l'Est avant de passer aux Turcs seldjoukides (ce n'est qu'après un détour par Le Caire que le califat abbasside déchiré de Bagdad par les Mongols sera récupéré par les Ottomans). Bref, la prétention de Daech d'instaurer un nouveau califat entre directement en conflit avec la légitimité historique des Alides, les « gens de la maison » comme ils se nomment, les chiïtes comme on les nomme (Shia voulant dire « parti », terme de division). Cela dépasse également les diverses prétentions hachémites puis saoudiennes qui dérivent des Omeyyades et non d'Ali, gendre de Mohamed (Mahomet).

Si l'on passe maintenant du champ religieux au registre national, l'Iran territorialement est en première ligne face aux forces d'EI. On pourrait croire que le mouvement « djihadiste » convoite Damas ou La Mecque. En réalité, c'est à Bagdad que tout devrait se jouer. Dans la panique après la prise de Mossoul en juin 2014, ce sont les troupes d'élite des Pasdaran qui ont arrêté la marche sur Bagdad prête à tomber. L'Iran, qui n'a pas oublié la guerre des années 80 avec l'Irak et ses 350 000 morts, agit ici dans le cadre de la défense nationale de ses frontières avec l'Irak.

Cette situation militaire n'est pas sans créer des tensions avec les milices chiïtes irakiennes, donc arabes, et encore plus avec les milices tribales sunnites irakiennes également arabes. La coalition occidentale doit également être bien consciente du prix à payer si l'on devait la garantie de la paix en Irak (et en Syrie) à Téhéran. La rupture de tout l'équilibre du Moyen-Orient (et au-delà vers l'Asie centrale) qui s'ensuivrait ne serait pas nécessairement dans notre intérêt. Nous devons nous préoccuper de l'après-EI : l'avenir d'un monde arabe sunnite laissé à lui-même et humilié. C'est pourquoi tout en renouant des relations normales avec les Iraniens, nous ne devons pas jeter par-dessus-bord nos liens avec le monde arabe, à commencer par l'Arabie séoudite et l'Égypte, faire l'impasse sur la Turquie et oublier l'Afrique du Nord. Pour autant, nous n'avons que des coups à prendre à nous immiscer, même pour de supposées « médiations », dans leurs relations intestines qui nous échappent, pis encore à jouer les uns contre les autres. La situation ne sera résolue que par les intéressés eux-mêmes.

Yves LA MARCK

Brèves

Australie, le 25 janvier : Le Premier ministre australien **Malcolm Turnbull**, a créé la surprise en déclarant lors de l'Australian day que la proclamation de la République devrait attendre le décès d'**Elizabeth II** ou finir par être « une défaite héroïque. » Ce dernier a affirmé qu'il n'entendait pas organiser de référendum sur la question alors que sept des huit États ont signé une pétition réclamant que l'Australie devienne une République.

Russie, le 26 janvier : Lors d'un discours dans la ville de Stavropol, le président **Vladimir Poutine** a dénoncé publiquement la brutale exécution de la famille impériale par Lénine et la répression sanglante des bolcheviques qui a notamment décimé des milliers de victimes parmi le clergé orthodoxe. Depuis plusieurs années, les **Romanov** font l'objet d'une réhabilitation régulière de la part du gouvernement.

Ouganda, 28 janvier : Le président **Yoweri Museveni** a fait arrêter le couronnement du prince **David Kijangoma** qui a destitué récemment avec l'aide de membres de la famille royale le roi du Toro, **Rudiki IV**. Un véritable coup d'État qui menace de plonger l'un des quatre royaumes d'Ouganda dans la guerre civile.

Espagne, le 30 janvier : Un groupe de monarchistes catalans a annoncé la création d'un partenariat avec le palais de la Zarzuela afin de soumettre au gouvernement une proposition de texte qui ferait du 30 janvier, date d'anniversaire du roi **Philippe VI**, une fête nationale comme il en existe dans d'autres monarchies européennes.

Frédéric de NATAL

Dom Duarte III, duc de Bragance

C'est par une journée ensoleillée que le Portugal a décidé de renouer avec ses fastes royaux. Des dizaines de milliers de Portugais se sont alignés le long de l'avenue qui conduit au Monastère des Hiéronymites, se bousculant les uns, les autres. De toutes tailles, des drapeaux bleus et blancs frappés des armoiries des Bragance claquent dans le vent. Marchant sur le tapis rouge qui mène à ce monastère abritant également la nécropole royale, on aperçoit les représentants des familles royales de Belgique, de Bulgarie, de la maison impériale du Brésil, d'Espagne, d'Allemagne, de Russie, de France... et même d'Afrique du Sud.

L'événement est national, retransmis et commenté en direct par la chaîne *RTP 1* ! Le gouvernement de la République a lui-même fait le déplacement pour assister au mariage de l'héritier de la maison royale, dom Duarte III Pio de Bragance, duc de Bragance, avec Isabelle de Castro Curvelo de Herédia. Ce 13 mai 1995, Lisbonne regarde à la fois son passé et son avenir.

L'hymne royal retentit, sur le parvis du monastère, les partisans de la monarchie acclament leur nouvelle souveraine *de jure*, tous rêvent et parlent désormais de la restauration de la monarchie à Lisbonne.

Le dernier mariage royal organisé au Portugal avait été célébré en 1886 entre le jeune roi Charles I^{er} et la ravissante princesse Amélie d'Orléans. Le pays était alors une monarchie souveraine et une véritable puissance coloniale. Et c'est bien pour ce souvenir glorieux que les Portugais se sont rassemblés autour de cet événement royal qui donnera bientôt trois enfants.

L'assassinat, le premier février 1908, du roi Charles I^{er} et de son fils aîné Louis Phi-

lippe de Bragance est le dernier chapitre d'un roman qui va mettre fin à la monarchie portugaise deux ans plus tard. À la tête d'un empire, Charles I^{er} avait accepté le principe d'une monarchie constitutionnelle mais devant l'anarchie générée par les différents partis politiques, s'était résolu à laisser une dictature s'installer et finir par discréditer le régime monarchique. Le cinq octobre 1910, une révolution tourne à l'avantage des républicains pourtant mal préparés. La fuite du roi Manuel II vers Gibraltar provoquera la proclamation de la République.

Un régime qui devient rapidement instable, sombre dans la guerre civile et les coups d'États. Les monarchistes en profiteront même pour restaurer brièvement, quelques semaines, la monarchie dans la région de Porto (1922). C'est un émule de Charles Maurras, António de Oliveira Salazar, qui finit par imposer sa dictature dès 1928. *L'Estado novo* (l'État nouveau) flirte avec les monarchistes, les manipule allègrement en leur faisant croire au prochain retour du roi afin de mieux les contrôler. Mais contrairement à son alter ego espagnol, M. Salazar n'entendait pas remettre les Bragance sur un trône. Le dictateur, qui avait été pourtant accusé de complot royaliste en 1919 et qui siégea comme député du Parti catholique (parti qui rassemblait républicains et monarchistes), multipliait les gestes en faveur des monarchistes, séduits, en dépit des nombreuses mises en garde de la reine Amélie qui ne le supportait décidément pas.

Lorsque le dictateur Salazar meurt en 1970, ses héritiers décident d'interdire toutes listes politiques monarchistes aux élections. C'est donc naturellement que ceux-ci vont participer à la révolution des Œillets d'avril 1974 qui replace le Portugal dans le giron des démocraties européennes. Entre les militaires et les monarchistes une certaine méfiance toutefois. Avec la fin de la dictature, le renouveau monarchiste va désormais s'inscrire dans le marbre de la politique portugaise. Et dans cette démocratie retrouvée, il fallait un parti aux monarchistes. Ce sera le Partido Popular Monárquico (PPM).



Armoiries royales du Portugal (1853-1910)

Né d'une fusion de divers mouvements, le nouveau parti monarchiste adopte un programme issu de la gauche socialiste mais se heurte vite au très conservateur secrétaire du prétendant migueliste à la couronne, dom Duarte II Nuno. Avec la mort prématurée sans enfants de Manuel II en 1932, les droits de la couronne étaient passés alors à la branche migueliste des Bragance en vertu du pacte de Douvres signé entre les deux prétendants rivaux. En 1828, Michel de Bragance avait opéré un coup d'État contre sa fiancée et nièce, la reine Maria II, fille de Pierre I^{er} du Brésil. Après une guerre civile de six ans, la famille de dom Miguel avait dû s'exiler et fut bannie du Portugal.

Son petit-fils dom Duarte II Nuno était un nationaliste convaincu et partageait les valeurs chrétiennes distillées par le très maurassien mouvement de l'Intégralisme lusitanien. Il refusera néanmoins autant de soutenir que de condamner le régime salazariste qui pourtant fera voter en 1950 l'abrogation de la loi d'exil en sa faveur.

Qu'importe, pour son fondateur, Gonçalo Ribeiro Telles, le PPM a été fondé avec pour objectif d'arriver au pouvoir et réveiller de nouveau l'intérêt des Portugais pour la monarchie. Lorsqu'en 1979, le mouvement du Centre Démocrate-Social propose au PPM la création d'un front électoral, les monarchistes signent immédiatement un accord d'alliance. L'élection de cinq députés monarchistes en 1980 leur permet d'entrer dans un gouvernement de coalition aux côtés du Parti social-démocrate (PSD) et du Centre démocrate social (CDS) un an plus tard, occupant notamment le poste de ministre d'État de l'Environnement. Un cheval de bataille que justifiait le conseiller municipal PPM de Lisbonne, Luis Coimbra en ces termes et que nous rapporte Stéphane Bern dans son livre *Les couronnes de l'exil* : « l'écologie, c'est la pérennité de la vie mais pour soutenir ce modèle de société, les institutions doivent être aussi représentatives de la pérennité et de la continuité de l'histoire et de la culture portugaise. C'est cela aussi la monarchie », reprenant à son compte une réflexion du futur dom Duarte III Pio lui-même :

« la monarchie, c'est l'écologie de la politique. »

L'essai gouvernemental ne sera cependant pas répété en 1983 et le PPM retourne dans l'opposition. Sur la question politique, le PPM continue de s'opposer au prétendant mais qu'en est-il de leur positionnement dynastique ? Dom Duarte II Nuno est décédé en 1976 et son fils dom Duarte III Pio lui a succédé. Né en Suisse en 1945, le prince a embrassé une carrière militaire et sa prestation de serment à la République a fait fuir certains monarchistes qui ont rallié une autre branche rivale, celle des ducs de Loulé. (1) Le prince, très attaché à la religion catholique, a connu les horreurs de la guerre en Angola et s'est engagé dans la

lutte pour la décolonisation (Afrique, Timor) et la préservation de l'environnement ; s'il soutient le PPM à ses débuts, leurs points de vues vont vite diverger et entre 2005 et 2010, le mouvement se positionne en faveur du duc de Loulé. Le duc de Bragança a décidé de prendre son indépendance en créant des associations royales et une fondation.

D'ailleurs, le prince refuse de se considérer comme le prétendant d'un mouvement pas plus qu'il ne « souhaite être assimilé à un candidat pour une élection » ne manquant pas de faire remarquer « que les monarchies sont plus démocratiques que les Républiques et qu'il n'y a pas de monarchies autoritaires à ce jour alors que les Républiques dictatoriales ne manquent pas. »

En 1993, à la suite de fortes dissensions internes et d'un congrès (très) agité, une fraction minoritaire du PPM, mais menée par deux de ses leaders historiques, Gonçalo Ribeiro Telles et Henrique Barrilero Ruas, quitte le parti et fonde le Mouvement le Parti de la Terre (MPT) – transformé en Parti de la terre (MPT) en 2003 - préférant concentrer son combat sur les questions environnementales.

Très souvent crédité de plus de 10 % dans les sondages, le PPM en atteint difficilement la moitié lors des différentes élections exceptées lorsqu'il opère des alliances politiques. Avec l'élection de Paulo Estêvão à sa tête en 2010, le mouvement monarchiste a retrouvé un certain souffle et même une députation dans les Açores (devenant la quatrième force politique de l'île lors des dernières élections de 2015). La création de l'association des maires monarchistes du Portugal en 2014 a permis aux monarchistes portugais d'atteindre certaines couches populaires afin de renforcer politiquement leur base électorale (vingt mairies avec 243 conseillers municipaux et deux présidents de région grâce à des coalitions). Des alliances, tantôt avec la droite tantôt avec la gauche portugaise, qui déroutent autant ses électeurs que les monarchistes eux-mêmes, déçus que le préten-



Dom Duarte III Pio de Bragança, duc de Bragança

nant ne prenne pas une position officielle. Avec la crise économique actuelle, le PPM s'est concentré désormais sur un certain rejet de l'Europe et la réforme de la Constitution qui lui permettrait de soumettre au vote populaire la question du retour du roi.

En 2014, au cours d'un entretien, Gonçalo Ribeiro Telles rappelait que la République portugaise souffrait d'une illégitimité dès sa création. Fondée sur les bases d'une révolution, aucun référendum n'a consacré la légalité de ses institutions actuelles. En effet, lors de sa proclamation, la République portugaise a fait voter un article (dit 288) interdisant toute remise en cause de son système. Un certain déni de démocratie que pointait encore il y a quelques mois le duc de Bragança.

Jugeant la Constitution de son pays comme étant la plus anti-démocratique d'Europe mais tout en se déclarant disponible et prêt à servir son pays si les Portugais le souhaitaient.

Un retour que seuls 16 % des Portugais semblaient soutenir en 2004 selon un sondage qui posait la question de la restauration de la monarchie.

Frédéric de NATAL

(1) Le premier duc de Loulé fut l'époux de la princesse Anne du Portugal (1806-1857) fille du roi Jean VI.

L'ère des ténèbres

Michel Terestchenko scrute à nouveau la lutte du Bien et du Mal selon les représentations et les actions antagonistes des « djihadistes » et du gouvernement des États-Unis. Souvent pertinente, l'analyse du philosophe n'évite pas la généralisation abusive.

Nous n'en sommes qu'au début de l'examen du phénomène constitué par le « djihadisme ». Il est donc normal que les analyses soient encore hésitantes et suscitent de vifs débats. Salué ici pour deux précédents ouvrages, (1) Michel Terestchenko apporte une contribution importante, (2) qui s'appuie sur de nombreux documents et auteurs parmi lesquels Grégory Chamayou, Jean-Pierre Filiu, Gilles Kepel, Raphaël Liogier, Pierre-Jean Luizard, Olivier Roy (3) : leurs analyses sont intégrées dans une réflexion philosophique centrée sur l'antagonisme radical qui oppose les États-Unis et l'internationale « djihadiste » et qui les réunit dans une même haine - chacun étant persuadé qu'il incarne le Bien et que l'autre est le Mal.

Côté « djihadistes », nous avons appris à connaître Oussama Ben Laden et maintenant Abou Bakr al-Baghdadi, chef de Daech. Michel Terestchenko attire notre attention sur Sayyid Qutb, théoricien de la lutte à mort contre les « infidèles » et les musulmans « apostats », en vue d'un ordre islamique mondial et totalitaire. Le destin de Sayyid Qutb, opposant à Nasser pendu en 1966, dit bien que, dans les pays arabo-musulmans, la violence « djihadiste » se nourrit d'humiliation face aux dictatures et de révolte contre les diverses formes d'impérialisme. En Europe, les jeunes fanatiques qui commettent les attentats ont trouvé une assurance identitaire dans une communauté imaginaire qui fabrique des héros négatifs - le héros étant un « être-pour-la-mort », un être qui prétend assurer sa gloire personnelle en donnant et en recevant la mort.

Première cible spectaculaire des « djihadistes », les États-Unis ont réagi après le

11 septembre de la pire manière qui soit. Contre l'extrémisme à motifs religieux, ils ont mobilisé leur religion civile et ce sont des fondamentalistes protestants qui ont mené la première phase de la « guerre contre la terreur ». George W. Bush a voulu se venger par la conquête de l'Afghanistan mais la brutalité de l'*U.S. Army* a provoqué la haine des Yankees puis la défaite de la plus puissante armée du monde. On sait par quels mensonges les défenseurs du Bien ont tenté de justifier l'invasion de l'Irak... Et Michel Terestchenko rappelle à juste titre que, dans sa croisade, le gouvernement des États-Unis a utilisé des moyens aussi abominables qu'inefficaces : centre de détention arbitraire et de torture de Guantanamo, prisons et centres de tortures secrets de la CIA. Le calvaire de Mohamedou Ould Slahi, victime d'un système kafkaïen qui ne



Michel Terestchenko

tient aucun compte de la souveraineté des États, est tragiquement exemplaire du sort réservé à des milliers de suspects.

Malgré les crimes commis par le gouvernement et ses fonctionnaires, les États-Unis demeurent un pays démocratique car les méthodes de détention et d'interrogatoire de la CIA ont été exposées et dénoncées dans un rapport d'une commission sénatoriale. Ces aveux publics n'ont pas empêché Barack Obama de persévérer, par voie de drones, dans le massacre de populations innocentes et dans le viol de la souveraineté des États - sans aucune victoire significative dans la « guerre contre le terrorisme ». Selon le *Bureau of Investigative Journalism*, les frappes de drones au Pakistan entre 2010 et 2013 ont tué plusieurs milliers de personnes (entre 2 562 et 3 325) parmi lesquels des centaines de

civils (entre 474 et 881) dont 176 enfants. Chef d'État réputé pour sa piété - il reçoit des extraits de la Bible tous les matins sur son portable - et pour sa bienveillance moralisatrice, Barack Obama viole tous les jours les droits de l'homme et le droit international sans que ses partenaires européens trouvent à y redire.

L'inféodation de l'Union européenne à Washington, la guerre menée contre la Lybie, les errements de la diplomatie française au Proche-Orient et l'acceptation du système de surveillance généralisée développé par la *National Security Agency* semblent dessiner les contours d'un occidentalisme qui formerait avec le totalitarisme « djihadiste » un couple enfermé dans sa rivalité hyper-violente. Michel Terestchenko accepte trop facilement ce schéma et entérine cette dialectique infernale pour mieux faire valoir le projet convivialiste élaboré par le MAUSS. (4) C'est faire trop bon marché des oppositions entre la civilisation européenne et celle des États-Unis. C'est prendre trop au sérieux le discours des oligarques français qui reprennent les slogans néoconservateurs mais qui n'ont pas aboli la conception française et européenne de la guerre. Malheureusement engagée en Afghanistan, l'armée française a été impeccable dans ce pays, où elle a mené une guerre aussi politique que possible. Judicieusement engagée en Afrique, l'armée française y fait le contraire d'une « guerre à l'américaine ».

Quant au convivialisme du MAUSS, il est trop inscrit dans la fiction post-nationale pour représenter une réponse aux défis lancés par l'impérialisme étatsunien et par le totalitarisme « djihadiste ». Rien ne pourra être défendu ou reconstruit sans les gouvernements légitimes d'États souverains.

Bertrand RENOUVIN

(1) Michel Terestchenko - *Un si fragile vernis d'humanité. Banalité du mal, banalité du bien*, La Découverte, coll. Poche/Sciences humaines et sociales no 263, oct./2007, 308 pages, prix public : 12 € ; *Du bon usage de la torture ou comment les démocraties justifient l'injustifiable*, La Découverte, coll. Cahiers libres, oct./2008, 216 pages, prix public : 19 €.

(2) Michel Terestchenko - *L'ère des ténèbres*, Éd. Le bord de l'eau, La Bibliothèque du Mauss, mai/2015, 210 pages, prix public : 17 €.

(3) Tous présentés dans ces colonnes.

(4) Le Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales édite une très intéressante revue : www.revuedumauss.com.fr/

Une violence légitime ?

Formulée par Max Weber (1), la définition de l'Etat comme « monopole de la violence légitime » est souvent reprise par les chercheurs de diverses disciplines. Gabriel Martinez-Gros l'invoque à son tour (2) et cite tout un passage de la *Sociologie des religions* en signalant que la célèbre formule, entre parenthèses dans le texte, a été ajoutée dans la deuxième édition du livre, deux ans après la fin de la Première Guerre mondiale : « Le recours à la violence nue des moyens de coercition vers l'extérieur, mais aussi vers l'intérieur, est au principe même de tout gouvernement légitime. Plus même, c'est ce qui en fait réellement, selon notre terminologie, un groupement politique. (L'Etat est le groupement qui revendique le monopole de la *violence légitime*. Il ne peut être défini autrement.) »

Cela signifie que la violence est essentielle à l'Etat, qu'elle est l'**essence du politique**. En ce cas, la théorie devrait valoir pour tous les types d'Etat, pour toutes les formes de pouvoir. Or elle est infirmée par la logique des grands empires prémodernes – arabes, turco-mongols, chinois – qui tend à expulser la violence guerrière au-delà des frontières des territoires conquis, pacifiés et soumis à l'impôt. Expulsion partielle cependant, puisque le pouvoir impérial décide despotiquement de la vie et de la mort des sujets.

La définition wébérienne vaudrait-elle seulement pour les Etats de l'Europe moderne ? Une telle affirmation conduit à déformer et à exclure des concepts hors desquels le Politique n'est plus compréhensible. Max Weber confond ce qui doit être distingué : l'**Etat**, sommairement décrit comme « groupement politique » et le **pouvoir politique**. Il rabaisse la coercition à la **violence** – la « violence nue » - sans prendre en considération ce que la philosophie politique et le droit nomment **force**.

L'Etat n'est pas un *groupement politique*. C'est l'ensemble des institutions chargées de la mise en œuvre du droit, incarnées par un corps de fonctionnaires voués au service public. Le critère de l'Etat, c'est la **légalité**. Il est organisé par la loi, en vue de l'application de la loi.

Le pouvoir politique est l'institution symbolique qui rend possible l'unité de la nation et qui garantit la liberté des citoyens par le moyen de la justice. La liberté de chacun est garantie par le système des droits et par l'indépendance de la nation, qui suppose que le pouvoir politique exerce, par mandat, sa souveraineté. Le pouvoir politique a une fonction protectrice : la justice, ce sont des droits reconnus et garantis. L'essence du politique, c'est l'existence d'une justice (3). Cette justice est le critère décisif de la **légitimité politique** car la liberté est vécue dans un système juridique défini librement dans une nation libre de ses choix. L'ensemble de

ces principes ne permet pas de monopoliser la violence mais de l'exclure autant que possible.

Distinguer l'Etat, le pouvoir politique et la nation permet de saisir les relations entre ces trois puissances : le pouvoir politique légitime doit respecter la légalité étatique sans s'y réduire car il dirige la fonction publique selon le projet formé par le peuple souverain d'une nation historique. L'histoire et le droit, le pouvoir et l'Etat, peuvent et doivent s'articuler en vue du **bien commun** – de la *res publica*.

Ce système de médiations n'a rien d'une mécanique. La politique reste un art, toujours menacé par l'excès ou le défaut : le pouvoir peut générer en tyrannie, l'Etat en étatisme, la nation peut se perdre dans le nationalisme et, chaque fois, c'est une forme de violence qui s'impose et qui détruit les médiations politiques. La violence marque la défaite du politique – qu'il s'agisse du pouvoir symbolique, de la réglementation étatique, de la mission diplomatique, de la revendication populaire... Alors que faire ?

Relire Blaise Pascal : « la justice sans la force est impuissante. La force sans la justice est tyrannique ». Max Weber confond la force et la violence, alors que la violence est un dérèglement de la force, qui aboutit à sa négation. C'est oublier le langage courant et maintes expériences ordinaires.

Il y a des *forces armées*, soumise au code militaire et qui doivent respecter les lois de la guerre, niées par la violence exterminatrice de la Wehrmacht dans les territoires qu'elle avait conquis.

Il faut que *force reste à la loi* et le gouvernement peut faire usage de la *force publique* lorsque, par exemple, l'interdiction d'une manifestation a été confirmée par décision de justice. La police doit faire un usage proportionné de sa force coercitive et tout excès, toute violence, est passible de sanctions pénales. La frontière juridique entre la force et la violence est très strictement définie et tout manifestant connaît la différence entre la dispersion d'un attroupement par une charge de CRS et le passage à tabac dans un coin sombre, entre la contusion légère provoquée par un coup de matraque et la blessure reçue à la suite du tir effectué par un fonctionnaire de police qui n'était pas en situation de légitime défense.

Il y a des *rapports de force*, dont l'analyse permet parfois d'éviter les confrontations directes et peut conduire à la recherche de prudents équilibres.

La force est dissuasive, la violence est destructrice. L'usage de la force peut trouver ses justifications et ses normes – pas le déchaînement de la violence qui s'effectue hors de toute légalité et de toute légitimité. Oublier la force, c'est justifier le cynisme et nier tout à la fois la fonction et le métier politiques.

Annette DELRANCK

(1) Cf. Philippe Raynaud, *Max Weber et les dilemmes de la raison moderne*, PUF, 1987.

(2) Gabriel Martinez-Gros, *Brève histoire des empires, Comment ils surgissent, comment ils s'effondrent*, Seuil, 2014.

(3) Claude Bruaire, *La raison politique*, Fayard, 1974.

En mémoire d'Isaac Babel

Natif d'Odessa, Isaac Babel (1894-1940) porte sur les événements qui bouleversent la vieille Russie un regard singulier et révèle dès ses premiers livres un talent exceptionnel. Intellectuel reconnu, il est le témoin et l'acteur de la construction de l'Union soviétique - un témoin qui déplaisait à Staline.

Au nom de Babel est immédiatement associé *Cavalerie rouge*, (1) le livre qui l'a fait connaître et admirer en Russie puis dans toute l'Europe sans que l'on puisse imaginer que ces récits seront, vingt ans plus tard, la cause de son exécution, dans une cave de la Loubianka.

Juif d'Odessa, interdit d'Université par le numerus clausus antisémite, Isaac Babel étudie la finance et le commerce à Kiev, commence à publier en 1913 et rencontre Maxime Gorki trois ans plus tard. Le grand écrivain révolutionnaire apprécie et encourage le jeune homme, qu'il protégera jusqu'à la fin de sa vie. La guerre projette Isaac sur le front roumain en 1917 puis dans le chaos russe. Revenu à Kiev, il voit la ville bombardée par les Blancs, défendue par le nationaliste ukrainien Simon Petlioura, prise par les Bolcheviks... s'installe à Petrograd en 1918 où il travaille pour la Tcheka puis retourne à Odessa dont les Blancs sont chassés en 1920. Il relate ces événements dans ses chroniques (2) puis rejoint le front russo-polonais comme correspondant de guerre et propagandiste.

Entre l'armée de l'Aigle blanc que commande Piłsudski et l'Armée rouge, la guerre fait rage depuis le printemps 1919. Il n'est pas inutile de se souvenir, aujourd'hui, que l'armée polonaise alliée à celle de Petlioura s'empare de Kiev le 7 mai 1920. L'Armée rouge les chasse de la ville le 5 juin et poursuit son offensive en direction de Varsovie. Au cours de cette équipée, la Première armée de cavalerie de Boudionny joue un rôle majeur et ce sont les combats de juillet et d'août que Babel évoque dans le journal *Le Cavalier rouge*

puis dans *Cavalerie rouge*. Guerre sale : les soldats polonais commettent pogroms sur pogroms mais les cosaques ralliés aux Rouges ne sont pas en reste. On pille, on viole, on s'entretue... Babel écrit : « L'enfer. C'est horrible, la façon dont nous apportons la liberté. »

Dans l'excellente biographie (3) qu'il a consacrée à Isaac Babel, Adrien Le Bihan dit que l'auteur de *Cavalerie rouge* « se concentre moins sur les exploits guerriers et la conscience de classe que sur des épisodes pittoresques de l'arrière, des incartades sauvages de *partisans*, c'est-à-dire de soldats encore indisciplinés. Il sème d'hyperboles et d'images ornementales une synthèse bien à lui de romantisme et de naturalisme, de physiologie et d'érotisme, frôlant la pathologie. » L'ouvrage paraît en 1926 et il aura bientôt un retentissement international mais il déplait à Staline qui veut effacer de la littérature et de l'histoire une faute grave qu'il a commise : désobéissant aux ordres de Trotski, il a envoyé Boudionny assiéger Lvov alors que Piłsudski est en train de mener une contre-attaque victorieuse devant Varsovie. C'est Boudionny qui mène la polémique contre Babel mais Staline reste aux aguets...

La vie de la jeune gloire des lettres soviétiques est compliquée - il a deux familles, l'une à Paris, l'autre à Moscou - mais il bénéficie du confort et des privilèges réservés aux membres de l'Union des écrivains. Babel peut venir en France et y rencontrer les intellectuels français, il effectue des reportages sur les merveilles de la construction du socialisme sans voir les prisonniers qui creusent le canal de la mer Blanche et la grande famine qui frappe l'Ukraine comme tant d'autres régions soviétiques. Certes,

il y a les tracas et les oukases de la censure, la répression s'abat sur les opposants à Staline mais Babel participe en 1934 au Premier congrès des écrivains soviétiques et reçoit Gide et Malraux à Moscou. Il a le tort de fréquenter Boukharine et Kamev qui sont dans le collimateur du tyran. Lorsque l'assassinat de Kirov intensifie la répression, Babel qui est toujours sous la protection de Gorki, chante pieusement les louanges de Staline et accable les prétendus conjurés trotskistes. Mais Gorki meurt en juin 1936, probablement assassiné sur ordre de Staline, et Babel sait désormais que sa vie est menacée. Pendant la Grande Terreur (1937-1938), il fréquente la demeure de Iejov, le « Marat soviétique » qui est encore le chef du NKVD et peut se croire protégé. Mais Iejov est éliminé et l'étau se resserre. Staline n'a pas oublié *Cavalerie rouge* : le 15 mai 1939, Babel est arrêté par des agents du NKVD et conduit dans une cellule de la Loubianka. Il avoue toutes les inventions de ses tortionnaires, au vu desquelles un tribunal le condamne à mort pour avoir été « membre d'un groupe antisoviétique trotskiste », « agent des services secrets français et autrichiens », « lié à la femme de l'ennemi du peuple Iejov » et « entraîné dans un groupe de conspirateurs terroristes. » Il fut exécuté le 27 janvier 1940 d'une balle dans la nuque.

Trop dilettante pour être un vrai bolchevik, trop artiste pour être un vrai stalinien, témoin trop précis d'un passé qu'il fallait réviser, Isaac Babel a vu quelques uns des enfers de son siècle avec une fascination trouble et de tristes complaisances. Il resta cependant fidèle à lui-même dans son amour pour la Russie et dans sa judéité. Ses *Contes d'Odessa* (4) sont une merveille, savoureuse et truculente. Il y a des bandits, des filles et des ivrognes, il y a Rouvim Tartakovski, Lioubka le Cosaque, Madame Kaploun et cette nuit chaude où « Katioucha, la consciencieuse Katioucha continuait à embraser pour Bénia Krik son paradis aux mille couleurs, son paradis russe et vermeil »...

B. La RICHARDAIS

(1) Isaac Babel - *Cavalerie rouge*, suivi de *Journal de 1920*, Actes Sud, 1997.

(2) Isaac Babel - *Chroniques de l'an 18*, Actes Sud, 1996 et le *Journal de 1920* précité.

(3) Adrien Le Bihan - *Isaac Babel, L'écrivain condamné par Staline*, Perrin, Biographies, sept./2015, 380 pages, prix public : 22 €.

(4) Isaac Babel - *Contes d'Odessa*, Folio bilingue, 2013. Ses Œuvres complètes ont été publiées aux éditions Le bruit du temps en 2011.

Actualités de la Nouvelle Action royaliste



Famille de France

Le petit-fils de feu le comte et la comtesse de Paris, le baron Axel de Sambucy de Sorgue a annoncé un heureux avènement à venir sur son compte Facebook. Installé au Maroc avec son épouse, le baron qui va bientôt fêter ses 40 ans, est déjà père d'une fille née en 2015.

Le samedi 20 février, à l'invitation du Maire de Dreux, l'héritier de la Maison de France, S.A.R le prince Jean de France, et son épouse la princesse Philoména, viendront en famille honorer de leur présence la grande soirée de Gala du second Festival du cirque de Dreux.

Depuis que le duc et la duchesse de Vendôme se sont installés, en famille au Domaine royal de Dreux, les princes ont souhaité s'engager personnellement, afin d'améliorer la vie quotidienne de leurs concitoyens, non seulement en participant activement à la vie locale drouaise, mais également en participant le plus souvent possible aux grands événements rythmant la vie locale drouaise.

Mercredis de la NAR

À Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos amis et sympathisants dans nos locaux (38 rue Sibuet Paris 12^e) pour un débat avec un conférencier, une personnalité politique ou un écrivain. Accueil à partir de 19 h 30. Entrée libre, une participation aux frais de 2 € est demandée. La conférence commence à 20 h précises et elle s'achève à 22 h. Une carte d'Abonné des Mercredis annuelle (15 euros) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir le programme des conférences. Après la conférence, à 22 h, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 7 euros).

Mercredi 17 février : Un homme prend tranquillement sa douche dans un hôtel de Manhattan, le 14 mai 2011. Il sort de la salle de bain et va dans la chambre que la femme de ménage vient de quitter. L'homme, c'est Dominique Strauss-Kahn, l'enfant chéri des médias et des sondages. La femme, c'est Nafisatou Diallo qui continue son travail, loin des projecteurs. En quelques minutes, l'Histoire a bifurqué. DSK déjeune avec sa fille, prend son avion, gagne la primaire socialiste et sort grand vainqueur du deuxième tour de la présidentielle.

Mais après, que se passe-t-il ? L'ancien directeur du FMI va-t-il rester sur sa trajectoire ultra-libérale ? Pas si sûr... Journaliste et écrivain, David DESGOUILLES a publié un passionnant roman politique, **Le bruit de la douche**, dans lequel il déroule un scénario aussi crédible que surprenant. Écrit par un fin connaisseur du milieu politique, cet essai de politique-fiction permet de pénétrer au cœur du petit monde politico-médiatique.

Mercredis 24 février et 2 mars : Pas de réunions.

Samedi 13 février

« Galette des rois »

avec les rédacteurs de *Royaliste* et les membres du Comité directeur de la NAR

de 16 h à 19 h 30

38 rue Sibuet
75012 Paris

BERTRAND RENOUVIN

**LA NATION ET
L'UNIVERSEL**
40 ANS DE DÉBATS
DANS ROYALISTE



PUBLIÉ À L'OCCASION DES QUARANTE ANS DE LA
NOUVELLE ACTION ROYALISTE
IFGCE
COLLECTION CITÉ

La nation et l'universel,
prix public : 18 € (frais de
port offert gracieusement).

Règlement à l'ordre de la NAR
info@nouvelle-action-royaliste.fr

**Abonnement,
adhésion et librairie**
règlement à l'ordre de :
**la Nouvelle Action
royaliste (NAR)**

Souscription 2016
<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

**Grande braderie
annuelle !
dans les locaux :**

livres anciens
de 2 à 5 €
et livres récents
à moitié prix

**Communiquer
avec la NAR**

info@nouvelle-action-royaliste.fr

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr>

<http://archivesroyalistes.org>

<http://www.dailymotion.com/nouvelle-action-royaliste>

<http://www.nouvelle-action-royaliste.fr/agir/donation>

Tél. : 01.42.97.42.57

Royaliste

Bimensuel de la Nouvelle Action royaliste

Rédaction-administration

Bloc C - B.L. 13
38, rue Sibuet - 75012 Paris

Directeur politique :
Bertrand Renouvin

Directeur politique adjoint :
Christophe Barret

Directeur de la publication :
Yvan Aumont

Dir. de la publication délégué :
Pascal Beaucher

Rédacteur en chef :
Alain Paul Nicolas

Com. paritaire : 05 14 - G 84 801
ISSN 0151-5772

Bulletin d'abonnement à *Royaliste*

Nom/Prénom :

Adresse :

Profession :

Date de naissance : Adresse Internet :

souscrit un abonnement de :

(...) trois mois (20 €) - (...) six mois (30 €) - (...) un an (50 €) - (...) un an soutien (120 €)

(...) abonnement annuel en PDF (40 €) - (...) abonnement annuel de soutien en PDF (50 €)

NAR - Bloc C - boîte 13 - 38 rue Sibuet - 75012 Paris

L'inclusion laïque

Entre le Premier ministre et le président de l'Observatoire de la laïcité, la hache de guerre est enterrée. Manuel Valls avait accusé Jean-Louis Bianco de « dénaturer la laïcité » par trop de complaisance à l'égard des islamistes et une violente polémique avait déchiré la gauche jusqu'à ce que le premier confirme le second à son poste...

Feu de paille ? Je n'en crois rien. Avec le début du débat sur le voile, en 1989, nous sommes entrés dans une période d'affrontements passionnés et confus sur les signes religieux, la construction de mosquées, les plats des cantines scolaires et les dérives communautaires. Entre islamophiles et islamophobes réels ou supposés, la bataille verbale continue et continuera de faire rage pour plusieurs raisons : la présence visible d'une nouvelle religion sur le territoire national et les violences islamistes commises en Orient puis en Europe créent une inquiétude réelle. Cette inquiétude est d'autant plus forte que, hors de tout débat théologique, une fraction de la gauche voit dans les musulmans les victimes du colonialisme tandis que l'extrême droite les dénonce comme agents d'une subversion radicale. Il est difficile, voire impossible, d'entrer dans le débat sans s'exposer aux excommunications fulminées par les inquisiteurs de l'un ou de l'autre camp.

Faut-il dès lors se retirer sur l'Aventin ? Le risque d'une « guerre civile de basse intensité » - selon l'expression de Jean-François Colosimo - est trop sérieux pour qu'on choisisse l'abstention. Il faut donc militer pour une définition rigoureuse de la laïcité sans exclure le débat sur le fait religieux. L'histoire et le droit de la laïcité nous ont été enseignés par Émile Poulat, qui fait référence. (1) Notre éminent ami donnait trois définitions (2) de la laïcité :

- **Une définition politique** : la laïcité, c'est le régime politique qui succède à la catholicité. La catholicité était exclusive : les autres cultes n'étaient pas reconnus ou disposaient que de droits limités. La laïcité est inclusive : toutes les religions ont leur place dans la société.

- **Une définition juridique** : la laïcité, c'est la liberté publique de conscience pour tous les citoyens selon le principe affirmé à l'article 10 de la Déclaration de 1789 : *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions,*

même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la Loi.

- **Une définition historique** : la laïcité, c'est la conséquence des guerres de religion et l'œuvre du « parti des politiques » qui veulent le rétablissement de la paix entre catholiques et protestants par l'action raisonnée de l'État. Dès 1585, Pierre de Belloy affirme que « la République n'est pas dans l'Église, mais au contraire l'Église est dans la République. »



Concrètement, le principe de laïcité s'applique à tous les agents publics et à eux seulement : la laïcisation de l'espace public et des personnes qui y circulent n'est pas un impératif légal. Le régime de laïcité implique l'inclusion de toutes les religions, y compris des institutions ecclésiastiques (l'Église catholique au début du XX^e siècle) et des groupes religieux (les islamistes aujourd'hui) qui contestent notre régime de laïcité. Selon ses définitions, la laïcité ne renvoie pas la religion au domaine privé puisque l'exercice public des cultes est expressément autorisé.

L'histoire de la laïcité depuis un siècle montre que l'application du principe de laïcité se fait d'ordinaire dans un souci d'apaisement que partagent les représentants officiels des cultes. Depuis 35 ans, les polémiques autour de l'islam portent principalement sur des questions d'ordre public, de sécurité publique et de normes sociales : c'est selon ces critères qu'il apprécier, contester ou combattre le voile islamique, le salafisme et les diverses revendications communautaristes. Nous défendons quant à nous la liberté de critiquer les religions mais avons fait le choix de la neutralité bienveillante. Neutralité par respect de la distinction du politique et du spirituel. Bienveillance parce que les religions offrent des voies d'accès à l'universel. Quant aux croyants qui s'organisent en tant que tels pour la promotion politique d'un projet religieux, ils s'exposent à des répliques proportionnelles à la radicalité de leurs intentions.

Bertrand RENOUVIN

(1) Cf. entre autres ouvrages savants, l'exposé bref et lumineux publié sous le titre **Notre laïcité, ou les religions dans l'espace public**, DDB, 2014. Voir aussi l'entretien accordé par Émile Poulat à *Royaliste* en 1994, repris dans **La nation et l'universel**, IFCEE, Cité, déc./2015, prix public : 18 €.

(2) Je ne retiens pas ici la quatrième définition (l'émancipation des esprits par la raison) car Émile Poulat disait qu'elle pouvait s'opposer aux trois autres.